



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

22.02.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le Cinq Mars à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie- BONNIN
Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF
Agnès- LE LIBOUX Edith – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain-
GABILLAT Eric – GIBault Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 15

votants : 16

Excusée : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

Non excusé : LECAS Medhi

Mme Edith LE LIBOUX a été élue secrétaire

Dates d'ouverture du Centre de Loisirs durant les vacances scolaires 2024 : 2024-1

Chaque année, Madame DULUC demande l'avis aux membres du Conseil d'Administration :

- Du 26 février au 8 Mars 2024
- Du 22 Avril au 3 mai 2024
- Du 8 Juillet au 16 Août 2024
- Du 21 octobre au 31 Octobre 2024
- Du 23 Décembre 2024 au 3 Janvier 2025.
-

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité

Le Secrétaire de séance

Edith LE LIBOUX

Pour copie conforme
ORVAL, le 6 Mars 2024
La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

22.02.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le Cinq Mars à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie- BONNIN
Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF
Agnès- LE LIBOUX Edith – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain-
GABILLAT Eric – GIBault Stéphane- MALASSET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 15

votants : 16

Excusée : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

Non excusé : LECAS Medhi

Mme Edith LE LIBOUX a été élue secrétaire

Modalités d'inscriptions pour l'accueil extrascolaire : 2024-2

Madame MARTIN, Directrice du CCAS, procède à la lecture du courrier transmis par mail, en date du 12 Février 2024 par un administré, s'adressant aux assemblées délibérantes de la commune. Le père de famille sollicite la modification des conditions et modalités d'inscription pour l'accueil périscolaire et extrascolaire car lors des vacances de février 2024, il n'a pu inscrire ses enfants que sur une semaine, la deuxième étant déjà complète. Il demande à ce que les enfants scolarisés à ORVAL soient prioritaires. Madame DULUC et Mme MARTIN expliquent aux membres que lors des différents échanges avec la CAF du Cher et le Conseil Départemental du Cher pour motiver la pertinence du projet de construction du futur centre de loisirs, des données statistiques ont été demandées comme notamment le taux de remplissage. La capacité d'accueil maximale doit être respectée ainsi que le règlement intérieur permettant l'inscription d'enfants hors commune, avec une tarification différenciant les familles domiciliées sur la commune ou en dehors.

Au vu de ces éléments, les membres du Conseil d'Administration s'accordent à l'unanimité sur le fait que la démarche de communication actuellement mise en place convient, qu'ils refusent de modifier les conditions d'inscription, la modification sollicitée entraînant une mise en œuvre discriminatoire. Il est donc demandé aux parents d'être plus réactifs.

Le Secrétaire de séance

Edith LE LIBOUX

Pour copie conforme
ORVAL, le 6 Mars 2024
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 Mars 2024



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

22.02.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le Cinq Mars à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Étaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie- BONNIN
Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF
Agnès- LE LIBOUX Edith – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain-
GABILLAT Eric – GIBault Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 15

votants : 16

Excusée : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

Non excusé : LECAS Medhi

Mme Edith LE LIBOUX a été élue secrétaire

Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat en faveur des agents du CCAS : 2024-5

Madame DULUC rappelle à l'assemblée délibérante qu'une information sur ce sujet leur a été faite lors du précédent Conseil d'Administration. Madame La Présidente a sollicité l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion du Cher qui s'est réuni le Lundi 29 Janvier 2024 pour le versement de la moitié du coût maximal possible par agent concerné. Un avis favorable a été émis par cette instance. Madame DULUC demande aux membres de se prononcer sur le sujet. Si l'assemblée valide le règlement de la moitié du montant pouvant être octroyé à chaque agent répondant aux critères d'admissibilité, le coût global engagé par la collectivité sera de 6975€. Cette prime devra être versée le mois qui suit la prise de décision de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, **avec 14 voix pour (1 pouvoir) et 2 abstentions (Madame Christine BONNIN et Monsieur Alain ANDRIAU)**, le Conseil d'Administration accepte l'instauration de la prime.

Le Secrétaire de séance

Edith LE LIBOUX

Pour copie conforme
ORVAL, le 6 Mars 2024
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 Mars 2024



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

22.02.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le Cinq Mars à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie- BONNIN
Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF
Agnès- LE LIBOUX Edith – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain-
GABILLAT Eric – GIBault Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17

présents : 15

votants : 16

Excusée : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

Non excusé : LECAS Medhi

Mme Edith LE LIBOUX a été élue secrétaire

Planification des festivités à la Résidence Sully : 2024-3

Madame DULUC sollicite l'assemblée délibérante sur le choix et la planification des festivités à la Résidence Sully :

- Le Dimanche 1^{er} Mai à 11h30
- Fête des mères : Dimanche 26 Mai 2024 à 11h30
- Barbecue : Jeudi 4 Juillet 2024 à 19h
- Les Olympiades : Vendredi 11 Octobre 2024 toute la journée à Dun sur Auron
- Goûter de Noël : Mardi 17 Décembre 2024 à 15h

Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Edith LE LIBOUX

Pour copie conforme
ORVAL, le 6 Mars 2024
La Présidente du CCAS,

Claisse DULUC



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

22.02.2024

L'an deux mil vingt quatre

Le Cinq Mars à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie- BONNIN
Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF
Agnès- LE LIBOUX Edith – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain-
GABILLAT Eric – GIBault Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 15

votants : 16

Excusée : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

Non excusé : LECAS Medhi

Mme Edith LE LIBOUX a été élue secrétaire

Planification des festivités en faveur des Aînés de la commune : 2024-4

Madame DULUC sollicite l'assemblée délibérante pour planifier les temps festifs :

- Semaine Bleue : Jeudi 24 Octobre 2024 à 15h
- Distribution des colis de fin d'année aux Aînés âgés de plus de 70 ans: Samedi
14 Décembre 2024 de 14h à 17h au Centre Socioculturel

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Edith LE LIBOUX

Pour copie conforme
ORVAL, le 6 Mars 2024
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 Mars 2024



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

22.02.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le Cinq Mars à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie- BONNIN
Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF
Agnès- LE LIBOUX Edith – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain-
GABILLAT Eric – GIBAUT Stéphane- MALASSET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 15

votants : 16

Excusée : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

Non excusé : LECAS Medhi

Mme Edith LE LIBOUX a été élue secrétaire

Encaissement de dons : 2024-6

Madame DULUC informe l'assemblée délibérante que 2 associations locales font un don au profit des œuvres sociales de la commune pour un montant global de 260€.
Les membres du Conseil d'Administration du CCAS acceptent à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Edith LE LIBOUX

Pour copie conforme
ORVAL, le 6 Mars 2024
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 Mars 2024



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

22.02.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le Cinq Mars à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BODIN Marie- BONNIN
Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF
Agnès- LE LIBOUX Edith – PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- DENIZOT Alain-
GABILLAT Eric – GIBault Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 15

votants : 16

Excusée : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné son pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

Non excusé : LECAS Medhi

Mme Edith LE LIBOUX a été élue secrétaire

Durée d'amortissement pour l'achat de mobiliers : 2024-7

Le CCAS a acquis du mobilier pour la résidence Sully. Madame DULUC, sur conseils de la trésorerie,
propose un amortissement sur 10 ans.

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité

Le Secrétaire de séance

Edith LE LIBOUX

Pour copie conforme
ORVAL, le 6 Mars 2024
La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 Mars 2024